



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E1616

VALABLE JUSQU'AU 04/04/2024

ÉDITÉ LE 16/03/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1920
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 01/11/2003
8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOURNON 996.63.07

Siret : 450 821 525 00026

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 8205252

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 75722666

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 75722666

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2022

Raison sociale : CHAMBON-GIRAUD

INNOPARC
462 AVENUE MARC SEGUIN
07000 PRIVAS

Téléphone : 04 75 64 15 24
Portable :

Fax :

Site Internet : www.chauffage-sanitaire-privas.fr
E-mail : chambon.giraud@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
CHAMBON SYLVAIN CO-GÉRANT / CHAMBON ALEXANDRE CO-GÉRANT

Effectif moyen : 10 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	08/03/2023
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	08/03/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	08/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	08/03/2023
o Ventilation mécanique	08/03/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.